



Bruyères, le 28 Février 2020

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
AU SALON DE L'HÔTEL DE VILLE
LE JEUDI 05 MARS 2020 à 20 H 00**

- 1- *Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- 2- *Finances - Budget communal 2020 – Engagement de crédits en dépenses d'investissement*
- 3- *Finances - Budget communal 2020 – Participation financière au SMIC des Vosges*
- 4- *Finances – Budget de l'Eau 2020 – Engagement de crédits en dépenses d'investissement*
- 5- *Finances – Budget de l'eau 2020 – Effacement de dettes*
- 6- *Finances – Tarifs municipaux*
- 7- *Finances – Levée de la prescription quadriennale – Remboursement de frais de canalisations d'eau potable (délibération 2019-95)*
- 8- *Finances – Ecole Jules Ferry - Demande de subvention exceptionnelle*
- 9- *Finances – Institution Jeanne d'Arc - Demande de subvention exceptionnelle*
- 10- *Finances – Association Hand-ball - Demande de subvention exceptionnelle*
- 11- *Finances – Association Bruyères Triathlon – Demande de subvention exceptionnelle*
- 12- *Finances – Association A.T.A. - Festival « Les Epinettes » - Demande de subvention exceptionnelle*
- 13- *Finances – Association Racine de Bruyères et sa Région - Demande de subvention exceptionnelle*
- 14- *Urbanisme – Acquisition d'une parcelle de terrain Rue du Gai Logis*
- 15- *Urbanisme – Délégation du droit de préemption au profit du Conseil Départemental des Vosges – Immeuble 7, avenue du Cameroun*
- 16- *Urbanisme – Droit de préemption – Place Jean Jaurès*
- 17- *Administration Générale - Foire de Printemps – Convention avec l'association des commerçants*
- 18- *Administration Générale – CAF – Aide aux temps libres – Campagne 2020 – Renouvellement de la convention*
- 19- *Administration Générale - Affaires scolaires – Organisation du temps scolaire*
- 20- *Personnel communal – Recrutement d'un vacataire*
- 21- *Personnel communal – Recrutement d'un stagiaire en communication*
- 22- *Personnel communal – Document unique et Plan annuel de prévention des risques 2020*
- 23- *Questions diverses*



Le MAIRE,

Yves BONJEAN